

# Aigle royal

## *Aquila chrysaetos*

Ordre : Accipitriformes / Famille : Accipitridés

Envergure jusqu'à 230 cm / Bec crochu / Plumage marron foncé, aux nuances roussâtres chez l'adulte / Présence de zones blanches sur le dessous des ailes chez l'immature



Vol caractéristique avec les ailes relevées en forme de «V»



Généralement silencieux / Émet parfois des miaulements «*hié*» ou des abolements «*kié*»



Principalement rupestre /  
Utilise des falaises isolées



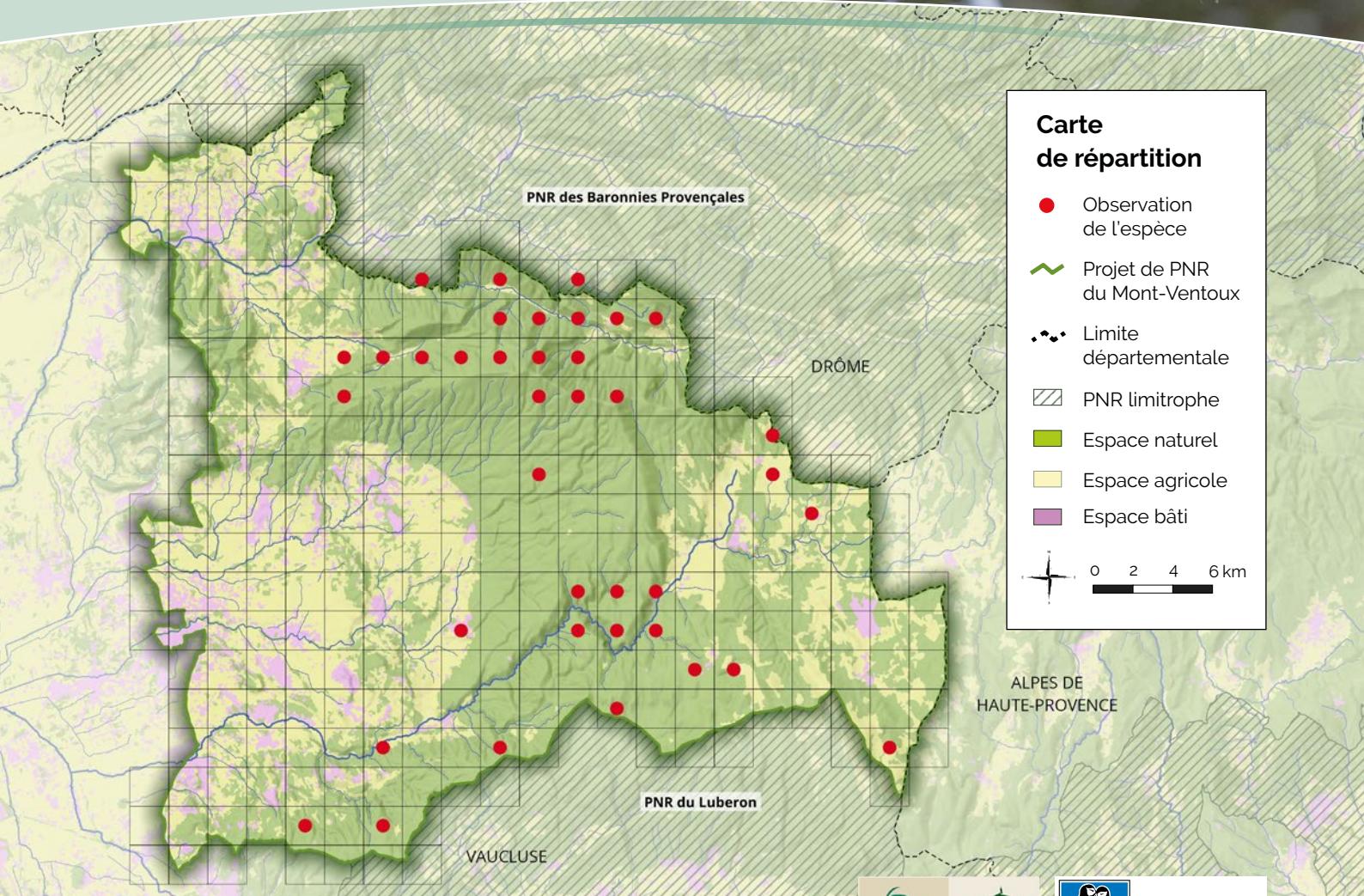
Régime éclectique  
allant des petits passereaux aux rongeurs



Espèce nicheuse sédentaire  
dans le Projet de PNR du Mont-Ventoux



卷之三



Observatoire de la Biodiversité du Mont-Ventoux  
Syndicat Mixte d'Aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux / Réalisation cartographique LPO PACA  
Sources : BD ALTI® 75 m - BD CARTHAGE® ©IGN / OCSSOL - CRIGE PACA 2006 / Données faune-paca.org et SILENE  
FAUNE (Fournisseurs des données naturalistes : CEN PACA, INPN, LPO PACA et ONF) - 10/2015



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



## — IDENTIFICATION —



L'Aigle royal est un rapace de grande taille (envergure jusqu'à 230 cm).

© Martin STEENHAUT  
martinsnature.com



© Martin STEENHAUT  
martinsnature.com



© André SIMON

### ► Éléments d'identification :

L'Aigle royal est un rapace de grande taille (envergure jusqu'à 230 cm). Les adultes se reconnaissent par un plumage marron foncé, aux nuances rousâtres, une calotte et une nuque claire. Les individus immatures se caractérisent par la présence de zones blanches sur le dessous des ailes et de la queue qui tend à s'estomper avec l'âge.

### ► Confusions possibles :

Il peut être confondu avec les autres grandes espèces de rapaces montagnards (vautours, gypaète) mais sa silhouette et son vol caractéristique avec les ailes relevées en forme de «V» l'en différencient.

### ► Chant et manifestations sonores :

Généralement silencieux, il émet parfois des miaulements «hié» ou des aboiements proches de celui de la buse variable : «kié».



## — BIOLOGIE —

### ► Habitats de l'espèce :

L'Aigle royal exploite un vaste territoire, de 40 km<sup>2</sup> à plus de 150 km<sup>2</sup>, qui varie en fonction de la densité de proies potentielles. C'est un rapace principalement rupestre qui utilise des falaises isolées, à l'abri des perturbations anthropiques.

### ► Comportements :

L'activité de l'Aigle royal est exclusivement diurne. Il prospecte alors les milieux ouverts, chassant en vol ou posé à l'affût.

### ► Régime alimentaire :

Il se nourrit en fonction des ressources présentes sur son territoire. De ce fait, son régime est qualifié d'éclectique, allant des petits passereaux aux rongeurs, en passant par des mammifères, tels que les renards ou chevreuils. Sa prédation s'exerce toutefois en priorité sur l'espèce la plus représentée localement, montrant une nette préférence pour les animaux pesant entre 0,5 et 5 kg. Dans les régions riches en lièvres, lapins ou marmottes, ceux-ci constituent la majorité des prises. Lorsque les proies vivantes viennent à manquer, en hiver notamment, l'Aigle royal devient un charognard opportuniste.

### ► Reproduction :

La longue période de reproduction commence dès janvier avec les habituelles pariades et de spectaculaires démonstrations aériennes, synchrones avec la recharge d'une des aires. La ponte, en général de 2 œufs, a lieu fin mars début avril. En cas d'abandon des œufs, il n'y a pas de ponte de remplacement. L'éclosion a lieu début mai. L'élevage des jeunes dure en moyenne soixante-quinze jours et la majorité des envols se déroule à la mi juillet. La couvaison est principalement assurée par la femelle, le mâle étant surtout chargé du ravitaillement. Le nourrissage et la protection - contre les aléas climatiques et les prédateurs - sont effectués presque exclusivement par la femelle. Un seul jeune, ou bien 2 en cas de territoire riche en proies et de météorologie clémente, quitte généralement le nid. Après l'envol, les jeunes entament la période d'apprentissage auprès des parents jusqu'à leur complète autonomie et leur expulsion du territoire familial. Le nid, imposante construction, est solidement bâti dans la partie supérieure d'une falaise, sur une corniche protégée par un surplomb ou située dans une cavité. Cette espèce peut nicher dans des arbres là où elle n'est pas dérangée.

## — AIRE DE RÉPARTITION



### ► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

Espèce holarctique, ce rapace est présent sur tous les continents de l'hémisphère nord. Cinq à six sous-espèces sont reconnues présentant de légères variations de taille ou de coloration. L'Aigle royal est présent dans toute l'Europe, où il est confiné surtout aux reliefs de moyenne et de haute altitude, excepté en Russie, dans les pays Baltes et en Scandinavie, où il occupe les forêts de plaines. En France, l'espèce colonise tous les massifs montagneux, avec une préférence pour les milieux ouverts comportant des sites rupestres. Dans notre région, c'est une espèce qui est présente dans des sites très variés, de la haute montagne jusqu'au bord de mer (massifs de l'Esterel et des Alpes-Maritimes). On la retrouve majoritairement dans les 3 départements alpins et en effectifs moins importants dans les autres départements. Si les adultes s'éloignent peu de leur territoire, même en hiver, il n'en est pas de même des jeunes qui sont régulièrement observés même en plaine.

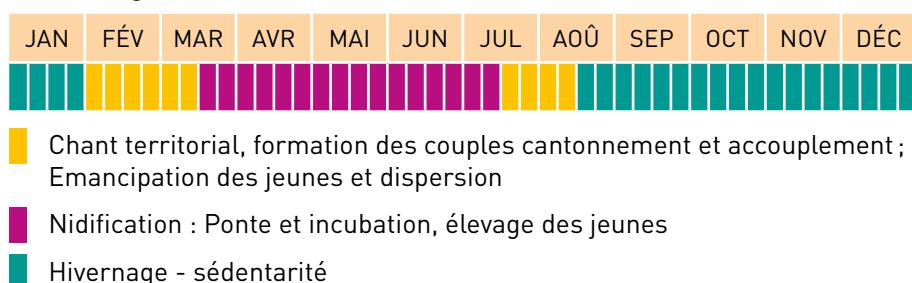
## — CONNAISSANCES SUR LE MONT-VENTOUX



### ► Statut biologique :

L'espèce est nicheuse, sédentaire et fidèle à son territoire toute l'année.

### ► Phénologie :



### ► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

### ► Evolution des populations sur le Mont-Ventoux :

La population semble stable depuis les années 1990 avec un à deux couples nicheurs. Des deux couples nicheurs mentionnés dans le Mont-Ventoux en 1996, l'un était présent depuis au moins le début des années 1970 et s'est reproduit pratiquement sans interruption depuis 1983. Le second, a été découvert en 1989.



### ► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Un suivi de la reproduction du couple des Gorges de la Nesque est effectué annuellement par le SMAEMV et des bénévoles (LPO et CEN). L'espèce a été recensée entre 2010 et 2016 dans le cadre de suivis avifaunistiques confiés par l'ONF au CEN PACA dans la Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux.



© André SIMON



► **Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France ; Liste rouge UICN)**

Statuts de protection		Statuts de conservation					
Directive Oiseaux	Annexe 1	Europe	Préoccupation mineure	LC			
Convention de Berne	Annexe 2	France	Vulnérable	VU			
Convention de Bonn	Annexe 2	Région	Vulnérable	VU			
Convention de Washington	Annexe 2	Sources : UICN, liste rouge (LR)					
Protection nationale	Espèce protégée						
<b>Autre(s) statut(s) en PACA</b>							
Espèce Remarquable ZNIEFF							

► **Facteurs de régression :**

Le principal facteur de régression de l'espèce concerne les aménagements sur son territoire. En montagne, l'urbanisation et le développement des pistes, des chemins et sentiers peuvent entraîner la désertion de certains sites. Les aigles royaux en sont alors parfois réduits à délaisser des sites de nidification favorables pour d'autres nettement moins intéressants et plus vulnérables. L'espèce est également facilement perturbée par toutes les activités humaines pratiquées à proximité des aires entre février et août (chantiers forestiers, sport de pleine nature, etc.). A la couvaison, le moindre dérangement peut entraîner l'abandon des œufs. La fermeture du milieu, suite à la régression du pastoralisme et à la reforestation, peut pénaliser l'Aigle royal pour l'accès à la ressource trophique en amenant à un agrandissement du territoire. La présence de nombreuses lignes électriques aériennes ou de câbles de remontées mécaniques en travers des gorges, sur le rebord des plateaux et à flanc de versant, provoque de lourdes pertes par électrocution ou collision.

► **Mesures de conservation :**

La prise d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope constitue une mesure élémentaire indispensable pour les sites de nidification les plus exposés. Les mesures réglementaires sont cependant d'autant plus efficaces qu'elles sont accompagnées d'une information auprès des usagers du milieu naturel. La prise en compte de la présence de l'Aigle royal en préalable à tout aménagement en montagne, en milieu rupestre ou en milieu forestier, pourrait éviter la désertion de sites de nidification. La mise en place de dispositifs anti-électrocutions et anticollisions sur les poteaux et lignes électriques, en particulier dans les périmètres protégés qui abritent l'espèce, permettrait de réduire une importante cause de mortalité. L'intérêt d'un suivi d'échantillons des différentes populations françaises, conduit par les groupes ornithologiques régionaux et les personnels de certains Parcs naturels, est manifeste pour apprécier leurs tendances évolutives, tout particulièrement en dehors des zones protégées, là où l'espèce reste la plus vulnérable. Il est aussi très important d'informer les acteurs socioprofessionnels qui sont amenés à cohabiter avec l'Aigle royal en zone de moyenne montagne. L'aménagement de grillages au-dessus des enclos permet de limiter l'impact de la prédation de volailles sur des exploitations agricoles. Une information des agriculteurs en amont doit être prévue. Toutes les mesures en termes d'ouverture des milieux lui sont favorables comme les brûlages dirigés, le gyrobroyeage des



© Martin STEENHAUT  
martinsnature.com

landes et/ou le maintien de l'activité pastorale en montagne. De même, dans les zones collinaires de garrigue, le maintien de toute activité agricole conservant des milieux ouverts et des zones de lisières a un effet bénéfique.

## — LIENS & OUVRAGES À CONSULTER —



### Pour en savoir plus

🌐 <http://rapaces.lpo.fr/aigle-royal>

### Bibliographie

CUGNASSE, J.-M. & AUSTRUY, J.-C. (1986). *L'Aigle royal dans le Massif central. C.R. Cool. International « L'Aigle royal en Europe »*, Maison de la nature, Briançon. pp 79-82.

JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012) - Cahiers d'habitats Natura 2000. *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 1) : de l'Aigle botté à la Fauvette pitchou. La documentation française*, Paris. 382 p

JOULOT, C. & FREYCHET, D. (2009) Aigle royal *Aquila chrysaetos*, In FLITTI, A., KABOUCHÉ, B., Kayser, Y. & OLIOSO, G. (2009). *Atlas*

*des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544 p.*

LPO PACA. (2007). *Inventaire et cartographie d'espèces rupestres de la Directive Oiseaux sur la ZPS FR 9312022 « Verdon »*. 39 p.

OLIOSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence. Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France*. 207 p

*Amélioration de la connaissance des rapaces nocturnes de la RBI du*

*Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2015, CEN PACA-ONF*

*Inventaire de l'avifaune des secteurs sommitaux de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2013, CEN PACA-ONF*

*Inventaire de l'avifaune de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2014, CEN PACA-ONF*

*Suivi de l'avifaune nicheuse de la RBI du Mont Ventoux - Protocole STOC EPS. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2010-2012, CEN PACA-ONF*



**Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux**  
830, av. du Mont-Ventoux  
84200 Carpentras

📞 04 90 63 22 74  
✉ accueil@smaemv.fr  
🌐 smaemv.fr



**LPO PACA**  
Villa Saint-Jules  
6, av. Jean-Jaurès  
83400 Hyères

📞 04 90 63 22 74  
✉ paca@lpo.fr  
🌐 paca.lpo.fr

**Rédaction :**  
Olivier HAMEAU,  
Jeremy RASTOUIL

**Relecture :**  
Magali GOLIARD,  
Anthony ROUX

**Cartographie :**  
Marion MENU

**Infographie :**  
Sébastien Garcia

**Réalisation LPO PACA, 2015**